

143	UTBM Service communication	Info Chalon	1er juillet 2016
			Projet Franco Suisse - Interreg - FEDER

Coopération transfrontalière France-Suisse - Quatorze projets supplémentaires retenus dans le programme Interreg

Le programme Interreg France-Suisse 2014-2020 a été lancé en mai 2015. Il s'inscrit dans la continuité du programme Interreg France-Suisse 2007-2013 avec un niveau d'engagement de près de 66 millions d'euros de Fonds européen de développement régional (FEDER), et près de 50 millions de francs suisses (15 millions de francs suisses de fonds fédéraux, complétés par 35 millions de francs suisses de fonds cantonaux issus des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud).

Début juin, dix-neuf projets avaient été retenus depuis le lancement de la programmation.

Suite à la tenue mi-juin du comité de suivi, co-présidé par Liliane Lucchesi, conseillère régionale de Bourgogne-Franche-Comté déléguée aux relations franco-suisse, et Pascal Broulis, président de la coordination régionale Interreg et conseiller d'Etat vaudois, ce sont 14 projets supplémentaires qui ont été retenus, bénéficiant d'un soutien de 4,5 millions d'euros de financements européens FEDER, près de 2 millions de francs suisses de fonds fédéraux et 1,2 million de francs suisses de fonds cantonaux.

Depuis le début du lancement du programme Interreg France-Suisse, ce sont ainsi plus de 12 millions d'euros de financements européens FEDER (soit 18 % de la totalité de l'enveloppe initiale) et 9,3 millions de francs suisses de fonds suisses fédéraux et cantonaux qui ont été alloués à plus de 30 projets transfrontaliers, complétés par une part d'autofinancement des porteurs de projet, ainsi que par des cofinancements publics et privés, français et suisses.

Des projets variés couvrant le territoire franco-suisse, des Alpes au nord de la Bourgogne-Franche-Comté.

Parmi les cinq projets inscrits dans l'axe d'intervention économie et innovation, le projet Serious Game – TMS a pour objectif principal de développer des moyens technologiques pour aider à prévenir de façon durable les troubles musculo-squelettiques (TMS), première maladie professionnelle connue dans l'union européenne, avec les acteurs de la santé au travail des secteurs horlogers et automobiles (avec la participation, à terme, de l'univers hospitalier). Ce projet permettra notamment l'étude et la réalisation d'un prototype de plateforme interactive, de nature Serious Game.

Le projet Serious Game – TMS est porté par l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard et par la Haute Ecole Arc de Neuchâtel. D'un montant total de 839 718 euros (928 140 francs suisses), il va bénéficier de 266 231 euros de FEDER, de 150 000 francs suisses de fonds fédéraux et de 195 000 francs suisses de fonds cantonaux.

Trois projets ont été retenus pour l'axe Patrimoine naturel et culturel, dont le projet JURAD – BAT qui entre dans le domaine de la gestion du risque radon, particulièrement élevé dans la région transfrontalière de l'Arc Jurassien. L'objectif principal du projet est de développer une plateforme transfrontalière pour favoriser la mise en commun, le partage d'expériences et de compétences ainsi que la formation des professionnels en matière de gestion de ce risque. Cette plateforme sera un outil d'aide à la décision pour les élus, les administrations, les collectivités publiques territoriales, les professionnels du bâtiment et les particuliers, dans une démarche de santé publique.

JURAD – BAT est un projet de l'Université de Franche-Comté et de la Haute Ecole d'Ingénierie et d'Architecture de Fribourg. D'un montant total de 1,535 million d'euros (1,657 million de francs suisses), un soutien de 519 323 euros provenant du FEDER, 494

696 francs suisses de fonds fédéraux et 90 000 francs suisses de fonds cantonaux va être attribué.

Six projets ont été sélectionnés sur la thématique de l'emploi et accompagnement de la mobilité de la main-d'oeuvre, fait notable puisque cet axe ne comptait jusque-là qu'un seul projet. Parmi les projets :

o GE – NetWork prévoit la création d'un réseau maillé de lieux de travail partagés couvrant l'ensemble du Grand Genève et constituant une offre adaptée, lisible et incitative pour les organisations publiques et privées, les travailleurs indépendants et les créateurs d'activité. Ce projet fait suite à une première étude achevée en avril 2015 ayant démontré les impacts importants que pouvait avoir un tel réseau, notamment sur les déplacements domicile-travail.

Porté par deux entreprises privées (OCALIA et SOFIES), le projet d'un total de 606 045 euros (654 953 francs suisses) va bénéficier de 87 785 euros provenant du FEDER, 174 788 francs suisses de fonds fédéraux et 65 000 francs suisses de fonds cantonaux.

o Le projet FORMICABLE vise à promouvoir le câblage pour l'exploitation forestière et à former de la main d'oeuvre à cette technique, permettant d'extraire le bois coupé des parcelles forestières en limitant les impacts sur le sol et facilitant également l'exploitation du bois sur forte pente. Ce projet s'inscrit dans une démarche de gestion durable des forêts protectrices de part et d'autre de la frontière et vise à apporter une offre de formation commune pour un public cible franco-suisse.

Porté par le pôle excellence bois Pays de Savoie et l'association câblage suisse romande, le projet d'un montant total de 1 304 503 euros (1 421 908 francs suisses) va bénéficier d'un soutien de 761 614 euros provenant du FEDER, 102 505 francs suisses de fonds

o Le projet Terroirs et Innovations II a pour double objet le renforcement et la promotion des circuits courts, et la reconnaissance des atouts du Jura franco-suisse pour qu'il devienne une région d'excellence de l'agritourisme en Europe.

Ce projet fait suite à une première phase de travaux accompagnée par le programme précédent.

Porté par Chambre interdépartementale d'agriculture Doubs Territoire de Belfort et la Fondation rurale Interjurassienne Courtemelon-Loveresse, le projet d'un montant total de 542 099 euros (599 183 francs suisses) va bénéficier d'un soutien de 121 458 euros provenant du FEDER, 135 000 francs suisses de fonds fédéraux et 60 000 francs suisses de fonds cantonaux.